

Présents : Sylvie THIVET, Jean-Claude CORNILLON, Charles-Henry BOICHEROT, Jacques BERNADAT, Gérard MARTIN (CSD94), Didier ROUSSEAU, Didier BRASA, Franck JAMES (CSD95), Pascal BERTRAND (CSD91), Pierre FREYCENET, Jean-François LEQUEN, Catherine KANDIN, Stéphane HAYEZ (CSD92), Christophe HEYMAN (CSD77)

Excusés : Robert MEBARKI

1 – CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 2 - 07/02/2014 – Régionale 3 Messieurs – Poule F

NEUILLY S/M TT 2 / MEAUX TT CS 1

Les joueurs HUBERT Marvin et VIEL Sébastien de NEUILLY S/M ont joué en équipe 1 le 18/01/14. (1^{ère} journée de la 2^e phase) Nouvelle règle sur les brulages non appliquée. Perte par pénalité

Phase 2 - 08/02/2014 – Régionale 1 Messieurs – Poule B

NEUILLY AS ST P 4 / ISSEENNE EP 3

Les joueurs FIGARO Stéphane, PUTHOSTE Simon et SELETSKY Marc-David de NEUILLY AS ont joué en équipe 1 et 2 le 18/01/14. (1^{ère} journée de la 2^e phase) Nouvelle règle sur les brulages non appliquée
Perte par pénalité

Phase 2 - 07/02/2014 – Régionale 3 Messieurs – Poule A

CSM FINANCES 1 / PARIS 13 TT 4

Le joueur LAZAR Ovidu n'aurait pas dû être licencié à Paris 13, ce joueur était licencié à l'ATT XV en 2012/2013, non muté.

FINANCES bat PARIS 13 : 26 à 12. Les points parties de M. LAZAR et du double sont supprimés, joueur non qualifié.

Phase 2 - 08/02/2014 – Régionale 1 Dames – Poule A

ENT MAISONS LAFITTE/MONTESSON / AS THIAIS TT 1

Deux joueuses dans l'équipe de l'entente sont mutées, la joueuse MVUNYISWA est en mutation exceptionnelle (le 19/09/13) Non respect de la réglementation sur les mutations en 2^e phase.

Perte par pénalité. Thiais bat Maisons Laffitte/Montesson par 28 à 0 et 3pts rencontre à 0.

R3 Messieurs : lors de la rencontre ROMAINVILLE 3 / NEUILLY S/M en PR et ROMAINVILLE 1 / CPS 10^{ème}, un joueur de Neuilly a fait un malaise cardiaque. Les pompiers ont évacué la salle.

Les rencontres n'ont pas repris.

La R3 sera à rejouer en intégralité avec les joueurs qualifiés à cette date. Une date butoir sera signifiée aux deux clubs et une date imposée en cas de désaccord, par la Ligue.

2 – CHAMPIONNAT DE PARIS ILE DE FRANCE

Journée 3 – 31/01/2014 - Excellence – poule A

LIVRY-GARGAN EP 1 / COURBEVOIE SPOR 1

Le joueur ROY Vincent de COURBEVOIE, licence validée le 04/02/14 donc joueur non qualifié pour cette rencontre. Le résultat est donc de 74 – 81 au lieu de 74 - 88

Journée 3 – 31/01/2014 - Honneur – poule B

US Fontenaysienne TT 1 / PLESSIS USMPT 1

Forfait de l'US Fontenaysienne, les adversaires et le responsable de poule ont été prévenus dans les temps.

Journée 3 – 31/01/2014 - Promo Honneur – poule G MESNIL ST DENIS AS 1 / PLESSIS ROBINSON 1

La formation de PLESSIS ROBINSON se déplace à 4 joueurs au lieu de 6, aucune partie a été jouée. Les équipes 1 et 3 perdent par pénalité.

FRESNES / US 2^{ème}

FRESNES a fait une demande de report, car le club organise le Top Interrégional de Détection. Cette épreuve est compétition Nationale, donc prioritaire sur une épreuve Régionale. La CSR a donc autorisé le club a reporté leur rencontre contre l'US 2^{ème}.

L'US 2^{ème} n'a pas accepté les différentes dates proposées par le Président de Fresnes, et en conclusion a refusé le report.

La CSR va leur imposer de jouer cette rencontre à une date à négocier au plus tard avant la dernière journée. Faute d'accord le 16 mai sera la date imposée.

3 – Critérium Fédéral – 3^è tour

Les places 5 à 8 n'ont pas été jouées dans un tableau. Le total des points/lettre du Critérium Fédéral sera égal pour les 4 joueurs concernés et les parties non jouées annulées.

4 – TOURNOIS

- TT VILLEPINTE, RAS
- TT VOISINS LE BRETONNEUX, RAS
- MARLY LE ROI, RAS
- PONTIERRY, RAS – 1 carton jaune

ST ARNOULT, demande d'homologation régionale pour le 1^{er} mai, Avis favorable

5 – ETUDES de REGLEMENTS

- Règlement des interdépartementaux 2014 : la CSR a pris connaissance d'une demande du CTR de modifier certains points sportifs et administratifs de cette épreuve. La Commission en a accepté certains et refusé d'autres. Le projet final sera présenté au Comité Directeur pour le vote.

Nouvelles épreuves de juin 2014 (En remplacement du TNO) :

- Déroulement sportif du challenge jeunes garçons le samedi.
- Règlement du tournoi régional féminin le dimanche.

La CSR doit se prononcer sur :

- le maintien du B Jeu Régional et des Interclubs, et ce suite à la suppression de l'échelon National pour la saison 2014/2015

Avant de se prononcer, il est pris connaissance du retour du questionnaire adressé aux Comités sur ce sujet, soit

Bernard JEU : 8 départements pour le maintien du niveau régional

4 départements pour la suppression des 2 tableaux Elites et l'incorporation des Poussines et Poussins en remplacement.

2 départements pour le maintien de la formule actuelle

1 département pour le maintien de la formule et de rajouter en plus les Poussines et Poussins

1 département ne s'est pas prononcé.

La CSR proposera donc au CD le maintien de l'échelon régional avec la suppression des tableaux Elites et l'incorporation des deux tableaux Poussins.

Interclubs Jeunes : 4 départements pour le maintien et 4 départements pour leur suppression du niveau régional.

La CSR proposera au CD la suppression de cette épreuve.

Création au Niveau National de la Coupe de France des clubs pour la saison 2014/2015.

Après une brève explication sur le déroulement de cette Coupe de France, la CSR souhaite ne pas organiser d'échelon Régional pour la saison prochaine, car la Fédération impose l'échelon Régional mais pas l'échelon Départemental.

La Commission ne voit pas comment elle pourrait organiser cette épreuve sans un échelon départemental. (300 clubs en IDF, qui pourraient inscrire une ou des équipes).

La CSR souhaite et soumettra au CD d'attendre un an et de voir ce qui va se passer l'année prochaine pour l'échelon National, pour se repositionner en 2015/2016.

Nouveau projet sur les obligations de prestations et de JA 1 en championnat de France par équipes.

Pierre Freyenet rédacteur de ce projet, l'explique.

La CSR donne un avis favorable à ce projet qui sera présenté au CD.

Critérium Fédéral National

Du fait de la nouvelle organisation sportive de la N1, une réunion de nos deux zones aura lieu à Rennes pour évoquer l'organisation de nos N2, car les conséquences de la refonte de la N1 a des conséquences importantes sur le nombre de descentes de N1 en N2 et pour certaines catégories, des descentes de N1 directement en Régional.

Jacques Bernadat propose que suite aux débats des zones, une réunion avec les responsables Départementaux et les Présidents de CSD sera proposée pour étudier une refonte ou pas de l'échelon régional.

La CSR approuve.

Fin de séance à 21h45
Le secrétaire de séance
Jean-François LEQUEN

La Commission Sportive Régionale
La Présidente



Sylvie THIVET